

Compte rendu du Conseil Municipal du 21 Avril 2011

Secrétaire de séance : Jacques Puech

Présents : Mmes Sylvie Duleau Lejas, Guillemette Majesté, Ms Jérôme Gauthier, Boris Hunter, Louis-François Schaeffer,, Emmanuel Corcket, Bernard Reynaud, Bruno Martin,, Jacques Puech.

Mme Colette Scott rejoindra la réunion en cours de séance.

Procuration de Laurent Bureau à Bruno Martin

Absent excusé : Jean-Louis Marais

1/ Approbation du compte rendu de conseil municipal du 1° Avril 2011.

Le compte rendu est adopté avec 8 voix Pour et 2 Abstentions.

2/ Vote des taux d'imposition pour l'année 2011

Proposition : Taxe d'habitation :	14,97 %
Taxe Foncier Bâti :	19,25 %
Taxe Foncier Non Bâti :	102,06 %

La proposition est adopté avec 10 voix Pour.

3/ Vote du budget prévisionnel de la commune

Fonctionnement :	Dépenses : 681 377 €	(2010 : 671 248 €)
	Recettes : 681 377 €	
Investissement :	Dépenses : 335 758 €	(2010 : 219 168 €)
	Recettes : 335 758 €	

Reste à réaliser, excédant de fonctionnement 2010 : 175 000€ et déficit d'investissement 2010 129 000 €.

L'importance de l'excédent de fonctionnement s'explique par le remboursement des assurances pour l'incendie de l'atelier, les sommes n'étant pas encore dépensées.

Investissements prévus :

Fin de la reconstruction de l'atelier municipal.

Réfection de la bande de roulement pour trois rues : Grand Rue, Roberte, Grabasse.

Achat de trois range vélos

Remplacement de fenêtre et porte fenêtre du logement de la poste.
Matériel pour l'école maternelle.

Si la vente de la maison a lieu :

Deux autres rues pourraient être refaites : Lasserre et parking Poste.
Travaux de voirie chemin d' Aymon
Columbarium

Budget CCAS : 1500 € (500 € en 2010)

4/ Augmentation tarif service assainissement

L'assainissement est une charge importante dans le budget Eau-Assainissement, à cause des emprunts mais aussi de la maintenance.

L'abonnement n'a pas été augmenté depuis janvier 2007 ;
proposition est faite d'une augmentation pour l'abonnement et aussi pour le prix du m³
d'eau usée traitée.

Abonnement : $123,64 + 5,14 \% = 130 \text{ €}$

m³ : $1,555 + 4,82 \% = 1,63 \text{ €}$

La proposition est adoptée avec 9 voix Pour et une Abstention (Boris Hunter).

5/ Vote du budget annexe prévisionnel Eau et Assainissement

Section d'exploitation : dépenses / recettes : 236389 €

Section d'investissement : dépenses / recettes 92 617 €

Budget incluant l'augmentation sur l'abonnement et sur le prix du m³ d'eau traitée.

Investissements prévus :

Remplacement armoire de commande

Poste de relevage Lasserre

Remplacement des moteurs des pompes (déjà réalisé en Décembre 2010)

Le budget est adopté avec 10 voix Pour.

6/ Tarif du SPANC

Il n'est plus nécessaire de créer une ligne spéciale pour le SPANC.

Tarif SPANC pour maison neuve : 3 200 €

Contrôle de conception : 116 €

Contrôle de réalisation : 69 €

Le budget est adopté avec 10 voix Pour.

7/ Aménagement sécurité centre bourg

Il est présenté deux croquis élaborés par les services du Centre Routier de Créon.
Un avec l'aménagement d'un plateau surélevé, l'autre avec un îlot central avec passage pour

piétons en quinconce.

C'est la proposition de l'îlot central qui est retenu avec 11 voix pour.

8/ Questions diverses

α Le préfet a publié le nouveau schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Il propose un redécoupage et des fusions de Communauté de Communes, pour celle de l'Artolie elle serait unie avec celle de Targon.

Un débat doit avoir lieu dans les Conseils Municipaux d'ici fin Juin pour faire des propositions.

α Emmanuel Corcket a été contacté pour parler de notre expérience de l'introduction d'aliments bio pour notre cantine.

Il participera à une réunion du Club des élus pour le développement durable Vendredi 6 Mai le matin.

α Boris Hunter a fait visiter le terrain de Bailli à une connaissance qui pourrait faire une réalisation en tenant compte de l'environnement et de nos souhaits de ne pas faire une zone trop urbanisée.

Proposition de tenir une réflexion pour élaborer un cahier des charges qui serait soumis à tout candidat pour l'aménagement de ce terrain.

Lé débat est repris sur la possibilité pour la commune de faire elle-même la viabilisation, ce qui permettrait de vendre le terrain plus cher.

Mme Scott parle de l'exemple de Targon qui fait une étude sur la création d'un quartier campagnard écologique.

Fin de séance 23 h.